

Le mot de la semaine

par James Chéron
Maire de Montereau-fault-Yonne
Conseiller régional

Le Gouvernement a commencé à parler de déconfinement. Pour autant, la vigilance ne doit pas diminuer dans le respect des consignes de confinement. Les estimations de contamination de la population sont beaucoup plus faibles qu'envisagées ces dernières semaines : de l'ordre de 6% en France et 12% en Île-de-France. En résumé, il n'y a pas d'immunité populationnelle et nous sommes donc tous vulnérables.

La mairie poursuit la mise en œuvre de solutions adaptées à vos besoins, comme par exemple le soutien scolaire à distance depuis la rentrée de lundi. Elle prépare également l'après 11 mai, notamment la réouverture envisagée par l'État des écoles, des crèches et accueils de loisirs, en lien avec la Préfecture de Seine-et-Marne pour arrêter des protocoles sanitaires et modalités d'organisation de façon concertée.

La fabrication de masques en tissu par les volontaires bénévoles de l'Atelier Éphémère de Montereau se poursuit. Les Monterelais âgés de +70 ans et les commerçants en seront équipés dès la semaine prochaine (appeler à partir de lundi le 01 64 70 71 38 pour être livré sous 24h).

De nombreux Monterelais ont fait part à la Mairie de leur souhait d'aider face à la crise. Cette générosité vient se heurter aux prescriptions de confinement mais toutes les bonnes volontés seront prochainement mobilisées. Ainsi la ville constitue la TEAM, la Toile d'Entraide et d'Action à Montereau (team@ville-montereau77.fr).

Enfin et naturellement, les services de la mairie et du CCAS sont au côté de ceux de Confluence Habitat pour accompagner les sinistrés du dramatique incendie du 42 square Beaumarchais la semaine dernière, et les procédures de tous ordres vont à très bon rythme pour que les familles puissent tourner la page de ce sinistre épisode.

DU 22 AU 29 AVRIL 2020

#MontereauCombatLeCovid19

PRÉCONISATIONS

Seul le respect du confinement et des gestes barrières permettra de limiter la propagation du Coronavirus Covid-19 :

- se laver les mains très régulièrement
- tousser ou éternuer dans son coude ou dans un mouchoir
- saluer sans se serrer la main, éviter les embrassades
- utiliser des mouchoirs à usage unique et les jeter
- éviter les déplacements et les contacts.

Si vous avez des symptômes (toux, fièvre) qui font penser au Covid-19, restez à domicile, évitez les contacts,appelez votre médecin traitant. Si les symptômes s'aggravent avec des difficultés respiratoires et signes d'étouffement, **appelez le SAMU - Centre 15.**

PLUS D'INFOS : N° vert : 0800 130 000 (ouvert 7j/7, 9h-19h)

#MontereauCombatLeCovid19

SE DÉPLACER

Voici l'attestation de sortie qui doit être remplie et portée sur vous quand vous quittez votre domicile. Celle-ci est disponible sur en format numérique sur mobile.interieur.gouv.fr. **Si vous n'avez pas d'imprimante, il est possible de la recopier de façon manuscrite :**

ATTESTATION DE DÉPLACEMENT DÉROGATOIRE

En application de l'article 3 du décret du 23 mars 2020 prescrivant les mesures générales nécessaires pour faire face à l'épidémie de Covid19 dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire.

Je soussigné(e) Mme/M ----- né(e) le : --

Demeurant : -----

certifie que mon déplacement est lié au motif suivant :

(ne recopier que la phrase nécessaire)

1. Déplacements entre le domicile et le lieu d'exercice de l'activité professionnelle, lorsqu'ils sont indispensables à l'exercice d'activités ne pouvant être organisées sous forme de télétravail ou déplacements professionnels ne pouvant être différés.
2. Déplacements pour effectuer des achats de fournitures nécessaires à l'activité professionnelle et des achats de première nécessité dans des établissements dont les activités demeurent autorisées (liste sur gouvernement.fr).

3. Consultations et soins ne pouvant être assurés à distance et ne pouvant être différés ; consultations et soins des patients atteints d'une affection de longue durée.

4. Déplacements pour motif familial impérieux, pour l'assistance aux personnes vulnérables ou la garde d'enfants.

5. Déplacements brefs, dans la limite d'une heure quotidienne et dans un rayon maximal d'un kilomètre autour du domicile, liés soit à l'activité physique individuelle des personnes, à l'exclusion de toute pratique sportive collective et de toute proximité avec d'autres personnes, soit à la promenade avec les seules personnes regroupées dans un même domicile, soit aux besoins des animaux de compagnie.

6. Convocation judiciaire ou administrative.

7. Participation à des missions d'intérêt général sur demande de l'autorité administrative.

Fait à ---- le, ---- heure, ----

Signature : -----

LES MASQUES DE L'ATELIER ÉPHÉMÈRE BIENTÔT DISTRIBUÉS AUX + DE 70 ANS !

À l'atelier éphémère, mis en place par la Ville à la salle François Mitterrand, la confection de Masques Alternatifs de Sécurité contre le Covid-19 se poursuit conformément au modèle préconisé par l'AFNOR. Plus de 3000 ont d'ores et déjà été produits, ils seront bientôt livrés à la population avec leur notice d'utilisation. Un véritable tour de force réalisé par les bénévoles volontaires dont vont pouvoir bénéficier en priorité les + de 70 ans, personnes les plus vulnérables au Covid-19.

Vous avez 70 ans ou + ?

Vous souhaitez recevoir votre masque ? Signalez-vous à partir de lundi 27 avril au 01 64 70 71 38.

#MontereauCombatLeCovid19

Tenir bon

Cap sur le 11 mai... depuis l'annonce du prolongement du confinement, les choses se mettent en place afin d'entrevoir le bout du tunnel. En France, la barre des 20 000 morts liés au Covid-19 a été dépassée depuis lundi. Dans les hôpitaux du Sud Seine-et-Marne, 33 patients sont décédés depuis le début de l'épidémie. Malgré tout, le rythme des décès et des hospitalisations en réanimation continue de ralentir. Dans sa dernière allocution, le 1^{er} Ministre a déclaré que le 11 mai ne sera pas le jour du déconfinement, mais seulement le début d'une «nouvelle phase» notant que le port du masque dans les

transports publics serait «probablement» obligatoire. Il va donc falloir apprendre à vivre avec le virus... et continuer durant ces 3 prochaines semaines à respecter le confinement.

POUR RAPPEL

- Respectez les consignes du confinement : rester à la maison, éviter tout contact physique, respecter les gestes barrières. Les sorties doivent être strictement limitées.
- Les contrevenants encourront une amende d'un montant de 135 euros, **200 euros en cas de récidive du non-respect du confinement dans les 15 jours.**
- à Montereau, 350 PV ont

été dressés par les forces de l'ordre depuis le début du confinement.

- **Couvre-feu** : tout déplacement sur le territoire de la commune est strictement interdit **entre 22h et 5h.**

Participation

Intégrez la TEAM, la Toile d'Entraide et d'Action à Montereau, pour aider les services publics locaux en cas de coup dur (inondations, catastrophes naturelles, grandes manifestations...) nécessitant un renfort d'encadrement. Ce sera assurément le cas pour sortir du confinement.

Renseignements et inscriptions :

team@ville-montereau77.fr

Incendie du 42, square Beaumarchais

Faire face au drame

Le mercredi 15 avril notre commune a été endeuillée par un terrible incendie dans un immeuble situé au 42 square Beaumarchais. L'intervention héroïque d'habitants du quartier rapidement relayés par 79 pompiers assistés du SMUR, de la Police Nationale et la Police Municipale, a permis de secourir 42 personnes dans des conditions périlleuses. Dans ce drame, deux victimes, une maman et sa fille, n'ont pu être sauvées. Le procureur de la République a ouvert une enquête pour «dégradation par

incendie qui a donné la mort sans l'intention de la donner». Il semblerait donc que cet acte criminel soit volontaire. L'heure est désormais à la mobilisation des différents acteurs publics pour faire face à ce drame.

HÉBERGEMENT

Après l'hébergement d'urgence géré par le CCAS dans des hôtels ou dans les familles des sinistrés puis la mobilisation d'une cellule psychologique, se pose la question cruciale du relogement prérenne. Naturellement, aucun

locataire victime de l'incendie ne sera relogé immédiatement square Beaumarchais. Ils le seront dans le parc de Confluence Habitat, dans un délai raccourci grâce à la mise en place d'un dispositif spécial, une Commission d'Attribution de Logement dématérialisée (CAL).

COMMISSION

Vues les circonstances exceptionnelles, celle-ci se réunit à distance depuis le 22 avril et au fur et à mesure qu'un locataire accepte un logement qui lui est

proposé par l'office en fonction de ses souhaits exprimés. À l'heure où nous écrivons, une moitié des familles sinistrées s'est déjà vu attribuer un nouveau logement, et toutes les autres ont eu des propositions. Les familles sont également accompagnées par les services de Confluence Habitat et de la mairie pour constituer leur dossier d'assurance, pour refaire leurs papiers d'identité détruits par l'incendie, pour meubler leur nouveau logement alors que tous les magasins sont fermés...

#MontereauCombatLeCovid19

CONTINUITÉ PÉDAGOGIQUE

Chaque école dispose d'un point de contact afin que les parents qui ne disposent pas de connexion Internet puissent récupérer les leçons et les devoirs de leur enfant. Une question ? Contactez votre école ou le service de la Vie Scolaire 01 64 70 44 13.

Les vacances ont été mises à profit par la mairie et l'Inspection

de l'Éducation Nationale afin d'organiser le soutien scolaire à distance.

Les enfants concernés sont prioritairement en CP et CM2,

détectés par les enseignants comme ayant besoin de ce soutien.

Une trentaine d'élèves ont ainsi reçu un appel d'un intervenant

municipal du programme Réussir Après l'Ecole.

Ce journal vous a été distribué par des agents municipaux volontaires que la mairie a naturellement équipés de masques et de gants, pour les protéger et vous protéger.

Bonne lecture !

Toute l'info municipale : montereau77.fr



Directeur de la publication : **Adil MOUEFFEK**

Rédacteur en chef : **Bertrand LECLAIR**

Rédaction : **Jérôme LEFIER - Fanny DOS SANTOS**

Impression - Distribution : MAIRIE DE MONTEREAU

Tribunes libres

GROUPE DE LA MINORITÉ “UNION CITOYENNE”

Tribune non communiquée

GROUPE DE LA MAJORITÉ “VIVRE AU CONFLUENT”

Quelques une des questions posées au maire par les élus de la majorité privés d'accès à la mairie sous prétexte du confinement depuis plus d'un mois :

- Dès le 11 mai les masques «grand public» vont être sans doute imposés largement. Avez-vous passé commandes de masques agréés lavables pour en distribuer aux Montereais comme l'ont fait d'autres villes ?

Vous avez fait fabriquer des masques dans un atelier initié par la mairie. À qui sont-ils destinés ? Sont-ils agréés pour éviter de devenir des nids à virus ?

- Quelles sont les dispositions que vous comptez prendre pour nos crèches, nos écoles maternelles et primaires à compter du 11 mai ? Qui travaille à élaborer ce plan municipal de sécurité de nos personnels et des usagers ? Les cantines et les accueils petite enfance seront-ils rétablis ? À ce titre avez-vous envisagé de faire tester Covid-19 tous les agents de la vie scolaire pour garantir la sécurité maximum des enfants ? Est-il envisagé une prise de température quotidienne de tous ces agents ? Quels sont les moyens (gel, gants, masques) que vous comptez mettre à disposition des enseignants et des lieux d'accueil des enfants ?

Yves Jégo
Président de la majorité municipale

#MontereauCombatLeCovid19

Ils sont en première ligne !

Angélique Decaix, infirmière en réanimation, et Chantal Goimbault, cadre du pôle Chirurgie du Centre Hospitalier de Montereau répondent à nos questions.

Quels ont été les grands changements dans votre service depuis le début de l'épidémie Covid-19 ?

Angélique D. : À l'hôpital de Montereau, le service réanimation a fermé en 2015. Je suis infirmière depuis 30 ans et une ancienne de ce service. Grâce à notre expérience et au matériel qui avait été gardé sur place, le service a pu rouvrir rapidement il y a tout juste 1 mois.

Chantal G. : La réorganisation des services et le gros renfort en personnel (d'anciennes collègues retraitées, d'étudiantes infirmières en fin de cursus, de collègues venus du Sud de la France) ont permis de passer de 0 à 20 lits de réanimation en quelques semaines.

Comment s'organise la prise en charge des patients Covid-19 à l'hôpital de Montereau ?

Angélique D. : Nous avons 3 niveaux d'arrivée. D'abord, il y a un service des urgences qui dispatche les cas de Covid graves et moins graves. Pour les patients venant des EHPAD, un service de court séjour gériatrique a également été mis en place. Enfin, nous avons des arrivées d'hôpitaux de région parisienne. En réa, nous prenons en charge les cas nécessitant l'intubation et une ventilation artificielle. À ce jour (au 15 avril), 9 personnes sont en réanimation et 9 autres sont décédées à l'hôpital de Montereau.

Niveau matériel, étiez-vous prêts à faire face à cette épidémie ?

Angélique D. : Même si l'hôpital a pris des précautions en commandant du matériel 15 jours avant le confinement, certaines commandes ne sont toujours pas arrivées... Mais il y a tout de même une grande solidarité de la part de la population. Nous avons eu des dons de nourriture, beaucoup d'entreprises nous ont amené leurs moyens de protection et la Ville aussi. Aujourd'hui, nous manquons de combinaisons intégrales étanches ainsi que de masques FFP2.

Le début du déconfinement est prévu au 11 mai, qu'en pensez-vous ?

Angélique D. : Cela me paraît utopique ! L'épidémie est loin d'être terminée. Ce n'est



pas drôle d'être enfermé mais il vaut mieux être confiné en bonne santé plutôt que malade et condamné dans un lit, voire pire...

Chantal G. : Nous n'avons pas encore de recul quant aux futures séquelles. Il faut penser à l'après Covid : on ne se réveille pas entièrement guéri du jour au lendemain. Il va y avoir beaucoup de rééducation et nous avons ouvert un service spécial. Ce qui nous inquiète, c'est la deuxième vague car nos lits sont occupés...

Quels sont vos ressentis sur l'attitude des équipes soignantes au cours de cette crise et quels sont vos conseils à la population ?

Angélique D. : Malgré la fatigue et l'angoisse de contaminer ses proches, les équipes sont soudées et il y a beaucoup d'entraide. Mais quand nous sortons après 12h de boulot, c'est difficile de voir des groupes de personnes ou des familles dehors, à continuer de faire leur vie comme d'habitude et sans protection. Il faut garder en tête que les patients touchés que nous avons accueillis n'étaient pas forcément âgés ni porteurs d'autres pathologies.

Chantal G. : En tant que responsable, je remercie toutes les équipes qui sont sur le pont. Certaines ont sacrifié leur vie de famille et ne voient pas leurs enfants depuis plus d'un mois pour pouvoir être présentes pour la population. Nous pensons aussi aux collègues que nous avons perdus... Ce que l'on vit aujourd'hui va rester gravé dans nos mémoires de soignants, c'est certain. Je voudrais dire aussi à la population qui a d'autres soucis de santé de ne pas attendre pour venir nous voir. Certaines personnes n'osent pas ou attendent trop, ce qui entraîne des complications graves. Certes, on ne peut pas faire des miracles mais nous sommes toujours là.

#MontereauCombatLeCovid19

Les commerces se mobilisent

De nombreux commerçants se mobilisent pour vous fournir en produits frais ou en plats cuisinés. N'hésitez pas à faire appel à leurs services !

• Charcuterie Traiteur - BLIN Patrice

Livraison possible à domicile le samedi matin - Tél. 06 21 80 19 21 ou patriceblin@auvillagegourmand.fr Commande à passer le jeudi avant 18h - Règlement par CB à distance - Facebook : lemarchegourmand77

• Taoufik Primeur

Livraison possible le mercredi et samedi à domicile

Tél. 06 74 29 67 72

Commande à passer 48h avant

Règlement par CB / chèque / espèces

• Producteur de volailles

GAEC de Mellereau - Mollet

Livraison possible à domicile le

samedi matin
Tél. 03 86 86 38 63 ou 06 88 17 01 71
Commande à passer jusqu'au mardi soir - Règlement par CB / chèque / espèces

• Primeur Service

Laurent et Sophie

Livraison possible à domicile le vendredi - Tél. 06 77 10 29 36
Commande à passer jusqu'au jeudi midi - Règlement par chèque / espèces

• Fromagerie

Barthélémy - Goursat

Livraison possible le samedi matin - Tél. 01 64 22 21 64
Commande à passer jusqu'au vendredi 12h - Règlement par CB / chèque / espèces

• Boucherie Brette

Livraison possible tous les après-midi du lundi au samedi
Gratuit dès 30 euros de commande Tél. 01 64 32 04 59

ou 06 18 91 04 28
Commande à passer la veille pour le lendemain - Règlement par CB / chèque / espèces

• Volkan Alimentation

Livraison possible l'après-midi qui suit la commande

Tél. 01 60 72 12 74

Commande à passer le matin (8h-13h) - Règlement par CB / espèces

• Boucherie Family

Livraison possible tous les jours jusqu'à 20 km - Tél. 09 80 86 80 59

Commande de 10h à 17h

Règlement par CB / espèces

• La Ruche qui dit oui !

Fruits, légumes, viandes, œufs, fromages, pain, miel, bières, vins... toutes ces bonnes choses sont accessibles grâce à «la Ruche qui dit oui !». Inscription gratuite sur laruchequiditou.fr, commande minimum 48h avant

la livraison les mardis devant la Salle Rustic.

• Certains restaurants proposent également des plats à emporter ou à livrer.

- L'Anatolie • 01.60.96.74.57
- Siwar • 01.64.31.44.95
- Pizza du Vieux Pont • 01 64 32 98 58
- Le coin des amis • 01 64 32 81 81
- Pizza Jojo • 06 15 12 97 56
- Kiosque à pizza • 01 60 06 06 06
- Domino's pizza • 01 60 74 58 58
- Café du Parc • 06 16 29 38 02
- J. Sushi • 06 21 35 91 11
- Restaurant Assos • 01 60 72 66 14
- Restaurant Sedef • 06 79 66 26 35

• Une douzaine de commerçants sur le marché du centre-ville

➤ les samedis place du Calvaire (8h-12h), avec un protocole sanitaire strict.

Offre d'emploi

AIDE-SOIGNANT (H/F)

Missions :

- accueillir, informer et accompagner les résidents et leur entourage
- aider le résident dans ses déplacements et sa bonne installation
- dispenser les soins d'hygiène, de bien-être, de nutrition et d'élimination
- observer l'état de santé du résident
- entretenir le matériel et l'environnement du résident
- recueillir et transmettre les observations afin de maintenir la continuité des soins...

Profil :

Titulaire du Diplôme d'Etat AS, expérience obligatoire en EHPAD

Postulez directement via : stepstone.fr

Retrouvez plus de 1000 offres d'emploi sur Montereau et dans un rayon de 20 km via la plateforme «Jobijoba» consultable gratuitement sur montereau77.fr.

Montereau le 7 sur 7

#MontereauCombatLeCovid19

PORTAGE DES REPAS À DOMICILE

La Ville dispose déjà d'un service de portage des repas à domicile. Les personnes âgées, fragiles, vulnérables peuvent s'inscrire pour bénéficier de ce service.

COMMENT FAIRE ?

- Vousappelez au service municipal du Bel Âge : Tél. 01 64 70 44 69. Un agent municipal se présente à votre domicile pour enregistrer votre demande, dans le respect des règles de sécurité sanitaire. Vous passez commande de vos repas !

#MontereauCombatLeCovid19

PORTAGE DES COURSES

La mairie propose un service exceptionnel de portage des courses.

COMMENT FAIRE ?

- Vousappelez en mairie pour organiser l'heure de vos courses : Tél. 01 64 70 54 36.
- Vous faites vos courses vous-mêmes. Vous réglez vos courses en caisse. Un agent municipal récupère vos courses en caisse et les transporte jusqu'à votre domicile.
- Vous contrôlez votre marchandise et validez le dépôt.

#MontereauCombatLeCovid19

BESOIN DE MÉDICAMENTS ?

Si vous avez besoin de médicaments, les pharmacies de Montereau sont à votre service.

COMMENT FAIRE ?

- Vous pouvez vous rendre dans votre pharmacie habituelle, l'attente est courte.
- Si vous ne pouvez pas vous déplacer, votre pharmacie habituelle peut vous faire livrer vos médicaments ; contactez-la par téléphone muni de votre ordonnance. La mairie assure la livraison si besoin et sur demande du pharmacien.

#MontereauCombatLeCovid19

RESTONS RYTHMÉS ET ACTIFS !

Il est important de conserver un rythme de vie organisé avec des horaires, et de diversifier ses activités. Pour toutes les générations, la mairie propose des rendez-vous réguliers avec les animateurs et intervenants municipaux sur la page facebook de la Ville :

- lundi 17h : séance «histoire de la musique à la maison»
- mardi 17h : séance de sport «on bouge à la maison»
- mercredi 11h : activités créatives pour les enfants... et pas que !
- jeudi 17h : séance de yoga «Restons zen»
- samedi 11h : séance de sport «On bouge à la maison»
- et chaque jour du lundi au vendredi
- à 11h30 : l'heure du conte pour les tout-petits
- à 15h : «L'instant culturel» vous emmène découvrir un château, un musée, un parc, un lieu de culture...

#MontereauCombatLeCovid19

RESPECTONS LES RÈGLES

ÉLÉMENTAIRES D'HYGIÈNE !

Masques, gants et autres déchets sont retrouvés chaque jour sur la voie publique, sur les parkings, près des commerces... exposant au Covid-19 les agents de la propreté de la Ville. En cette période d'épidémie, il est plus que jamais impératif de jeter ses déchets à la poubelle.

#MontereauCombatLeCovid19

RENTREZ VOS POUBELLES

Afin de garder une ville agréable et pour ne pas les faire stationner dangereusement sur la voie publique, merci de veiller à sortir vos conteneurs poubelle la veille du ramassage et de les rentrer chez vous dès que possible.

#MontereauCombatLeCovid19

INSCRIPTIONS SCOLAIRES

Les inscriptions scolaires et périscolaires sont suspendues jusqu'à nouvel ordre. Toutefois, les demandes de dérogation à la carte scolaire peuvent continuer à se faire uniquement par mail à l'adresse enseignement@ville-montereau77.fr. Si vous avez des besoins en service périscolaire (cantine, APPS), il convient de communiquer à la Vie Scolaire, par mail ou par téléphone, les informations suivantes : vos coordonnées (nom, adresse, téléphone) ainsi que les nom, prénom, date de naissance de votre enfant en précisant vos besoins.

INFOS : tél. 01 64 70 44 13 ou enseignement@ville-montereau77.fr

#MontereauCombatLeCovid19

LES AGENTS DE LA VILLE MOBILISÉS !

Les agents de la Ville sont mobilisés pour assurer leurs missions et garantir à tous le maintien des services publics indispensables.

POUR RAPPEL

- **L'Etat civil** est ouvert de 9h à 12h pour les déclarations de naissances et de décès. Toutes autres démarches par téléphone : 01 64 70 44 00.
- **Le pôle médical municipal**, les médecins salariés de la mairie assurent leurs consultations sur une plage horaire élargie d'1h30 supplémentaire chaque jour. Ouvert du lundi au vendredi 8h30-19h, samedi 8h30-13